

Préparer une demande de financement pour de nouvelles places en service de garde d'enfant autorisé

Vous offrez un service de garde autorisé et désirez offrir de nouvelles places?

OUI

Passez à l'option 1 ou 2.

NON

Vous devrez préciser quelle ASD ou quel hameau ou organisme sans but lucratif l'exploitera, ou créer un organisme sans but lucratif pour l'exploiter. Consultez le chapitre 3 de notre manuel.



Option 1: Rénover un édifice

En êtes-vous propriétaire?

OUI

NON

Vous êtes locataire et avez la permission du propriétaire pour rénover les lieux?

OUI

NON

Vous avez une évaluation de l'état de cet édifice ainsi qu'un rapport d'inspection pour des substances dangereuses?

OUI

NON

Vous y êtes presque! Passez à la page suivante.

✓ Demandez un devis d'entrepreneur pour les travaux et soumettez une demande de financement.

i Pour un devis, vous pouvez consulter le site Rechercher une entreprise NNI ou vous adresser à une entreprise en mesure de fournir ce type de service.

Il est temps de trouver un édifice! Contactez votre



Option 2: Construire un édifice

Avez-vous trouvé un terrain où construire?

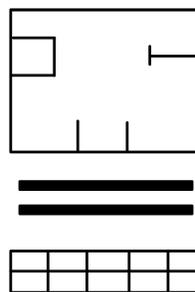
OUI

NON

Vous y êtes presque! Passez à la page suivante.

i Un rapport de sélection de sites peut vous aider à trouver un lot convenable. Contactez votre responsable de la petite enfance

✓ Soumettez une demande pour financer l'achat du lot.



Étapes suivantes pour rénover ou construire



Avez-vous des plans portant un sceau d'architecte ou d'ingénieur pour le chantier?

OUI

Excellent. Vous avez franchi une autre étape!

NON

✓ Obtenez un devis pour les plans et soumettez une demande.

i Pour un devis, vous pouvez consulter le site Rechercher une entreprise NNI ou vous adresser à une entreprise en mesure de fournir ce type de service et de communiquer avec votre responsable de la petite enfance pour que les plans soient conformes à la réglementation applicable.



Vous avez un devis d'entrepreneur conforme et, s'il y a lieu, l'évaluation de l'état de cet édifice et un rapport d'inspection pour des substances dangereuses?

OUI

Soumettez votre demande!

NON

✓ Obtenez un devis.

i Pour un devis, vous pouvez consulter le site Rechercher une entreprise NNI ou vous adresser à une entreprise en mesure de fournir ce type de service.

✓ Soumettez une demande pour le financement des travaux sur la base des plans portant un sceau et du devis.

✓ La Division de l'apprentissage et la garde des jeunes enfants étudiera votre demande et vos plans pour assurer leur conformité à la réglementation applicable aux services de garde.



Pour faire une demande ou obtenir d'autres renseignements, veuillez courrieller ELCCAdmin@gov.nu.ca

Canada

